



COMPOSITION DES POULES DE BRASSAGE MOINS DE 18 ANS MASCULINS (week-end du 21-22/09/2019)



POULES HAUTES

POULE H1			POULE H2		
1	UMS PONTAULT-COMBAULT 2	5877029	1	ENT. 92 SUD	5892019
2	ENT. MASSY OUEST ESSONNE 2	5891001	2	TREMBLAY-EN-FRANCE HB 2	5893034
3	ENT. PARIS GALAXY	5875056	3	ENT. ST-QUENTIN-EN-YVELINES / GRAND PARC 2	5878041
4	ENT. ROISSY / PAYS-DE-FRANCE	5895020	4	STELLA SP. ST-MAUR	5894007

POULE H3			POULE H4		
1	US CRÉTEIL 2	5894003	1	ENT. ÉLITE VAL-D'OISE 2	5895021
2	PARIS SG 2	5875071	2	ENT. HB SEINE-ET-OISE	5878032
3	CS MONTERELAIS	5877023	3	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 2	5892002
4	SAVIGNY HB 91	5891034	4	ENT. LIVRY-GARGAN / MONTFERMEIL 2	5893003

POULES BASSES

POULE B1			POULE B2		
1	ENT. ÉLITE 75	5875005	1	TORCY HB MLV 2	5877034
2	LE CHESNAY YHB	5878012	2	HBC SOISY-ANDILLY-MARGENCY	5895025
3	ENT. LAGNY-MONTÉVRAIN / SERRIS 2	5877016	3	ENT. ST-GERMAIN-LÈS-ARPAJON / ÉGLY	5891067
4	HBC VAL-DE-SEINE	5891017	4	CSA KREMLIN-BICÊTRE	5894005

POULE B3			POULE B4		
1	HOUILLES - LE VESINET - CARRIÈRES HB	5878046	1	STE-GENEVIÈVE SP.	5891031
2	AS ST-MANDÉ	5894006	2	CS MEAUX	5877019
3	AVON SC	5877001	3	CLAMART HB	5892012
4	LEVALLOIS SC	5892036	4	ENT. GAGNY / NOISY	5893002

POULE B5			POULE B6		
1	BOIS-COLOMBES SP. 2	5892010	1	BLANC-MESNIL SP.	5893012
2	PARIS 18E HB	5875052	2	ENT. ASNIÈRES / COLOMBES	5892001
3	US DEUIL-ENGHIEN-MONTMORENCY	5895018	3	VILLIERS EC	5894035
4	ENT. ALLIANCE VSH 78	5878056	4	COM ARGENTEUIL	5895001

POULE B7			POULE B8		
1	RSC CHAMPIGNY	5894050	1	AS ST-OUEN-L'AUMÔNE	5895023
2	ES BRUNOY	5891007	2	VILLEMOMBLE HB 2	5893055
3	MONTREUIL HB	5893004	3	ENT. HB OUEST-YVELINES	5878002
4	ASC TRAPPES	5878072	4	AS CHELLES	5877008

Le club premier cité reçoit.
Si il y a une impossibilité, le deuxième reçoit.
En cas de nouvelle impossibilité, c'est le troisième, puis le quatrième.

RÈGLEMENT DES POULES DE BRASSAGE MOINS DE 18 ANS MASCULINS (week-end du 21-22/09/2019)



ANNÉES DE NAISSANCE : 2002 / 2003 / 2004

LES RÈGLES APPLICABLES SONT :

- ▶ 14 joueurs autorisés sur le tournoi et 14 joueurs par feuille de match par équipe
- ▶ taille de ballon : T3
- ▶ 1 temps mort par équipe par mi-temps
- ▶ exclusion 1 minute pour les tournois à 4 (2 minutes pour un éventuel tournoi à 3)
- ▶ temps de jeu : 2 fois 12 minutes pour les tournois à 4 équipes (2 fois 20 minutes si seulement 3 équipes); 5 minutes de mi-temps et 10 minutes de pause entre chaque match.

Classement visible sur le site de la FFHandball dans les compétitions d'Île-de-France ou sur Gest'hand pour les clubs concernés.

Classement général : se reporter à l'article 107 du règlement de la COC Île-de-France.

Arbitrage désigné par la CTA

Attention : les frais d'arbitrage devront être directement réglés à l'arbitre sur place par l'équipe hôte du tournoi, une péréquation sera faite par la ligue à l'issue des barrages.

QUALIFICATIONS

Les 2 premiers des 4 poules hautes seront désignés têtes de série sur la phase de délayage.

Les 2 derniers des 4 poules hautes se qualifient pour les délayages régionaux.

Les 2 premiers des 8 poules basses se qualifient pour les délayages régionaux.

Les 2 derniers des 8 poules basses réintègrent leur département.

HORAIRES (début du premier match)

SAMEDI à 15:00

DIMANCHE soit à 10:00 soit à 14:00

ORDRE DES MATCHES

Par tirage au sort ½ heure avant le coup d'envoi du premier match

Tournoi À 4 équipes

A contre B

C contre D

A contre C

B contre D

A contre D

B contre C

Si 3 équipes seulement présentes

A contre C

perdant 1^{er} match contre B

gagnant 1^{er} match contre B

Si 2 équipes seulement présentes

A contre B

TRANSMISSION DES RÉSULTATS DANS GEST'HAND IMPÉRATIVEMENT AVANT 20:00 LE DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z